

Réunion plénière des clubs vendéens

Compte rendu de la réunion du

LUNDI 9 mars 2020

Pour le bureau directeur, présents : Claude GANGLOFF, Maxime GRIFFON, Guillaume PAPIN, Guylène ROBIN, Liliane MANDIN

Excusées : Lise BERTRAND, Mélanie PAPIN

Absent : Jean-Patrick FOUBERT

Clubs représentés : Aizenay VB (Landry RORTHAIS, président), AS Boufféré (Mickaël RIGOLLET, président ; Katy PERREAU), AS Bruffière-Defontaine (Virginie GUINAUDEAU), Club Détente 85 (Guillaume PAPIN, président), VVBC Herbretais (Nicolas FELLER, Jacky GUÉRIN), AS Landaise (Benoit GABORIEAU), Mareuil SC (Coralie MAUPETIT, présidente,), La Roche sur Yon VB (Jean-Guy PERREAU, président ; Loïc FILLIEUX, Priscilla GADIER), Sables Étudiant Club (Jean-Yves PAPIN, Jean-Pierre POIROUX), ES Florentin (Yann CHARON), St-Martin-St-Aubin (Julie BONNET), Vendrennes (Aurélié BELLANGER)

Clubs excusés : Riez-Vie, VBC Fontenaysien, Challans VB, Les Épesses VB, Oya VB

Clubs absents : Beaurepaire, Chantonay, Monsireigne, Pouzauges, FSC La Rabatelière, RSVB Tiffauges

Invités : Pascale ROBINEAU (présidente du CDVB 49), Erwan GUILLEMOT (secrétaire général CDVB 49).

Guillaume PAPIN, président, ouvre la séance à 19H45.

Remise des kits d'arbitrage aux nouveaux arbitres.

Remise du kit à Eve BLANCHET (Les Landes Génusson) en réunion par Loïc FILLIEUX et Guillaume PAPIN. Remise des autres kits aux clubs concernés pour Elsa BLANCHOT et Zoé LUCAS arbitres jeunes SMSA), Clara HERVY, Clovis SAGOT et Geony SEVENO (arbitres jeunes SEC), Isabelle LIROT (arbitre départementale RIEZ-VIE), Gaston BOSSARD, Pierre FORTIN (arbitres jeunes AS Landaise), Annabelle PIFTEAU (arbitre départementale AS Landaise), Quentin GRIFFON (arbitre jeune RSVB TIFFAUGES).

Développement :

Présentation des outils de développement du CDVB 49 par Erwan GUILLEMOT (secrétaire général, en charge du développement) et Pascale ROBINEAU (présidente du CD) : projet de valorisation des actions des clubs par le comité.

Principes : 3 rencontres par saison avec 3 clubs, sur la base du volontariat ou par tirage au sort (objectif de voir tous les clubs).

4 domaines d'actions construits avec le club dont la structuration du club, le type de pratique (loisir ou compétitif),...

1ère réunion en mai-juin : table ronde avec tout le bureau du club, à l'aide du guide du dirigeant repris par la ligue. Questionnaire préalable, échanges autour des attentes des clubs et leurs axes choisis, construction d'un projet comité/club.

2ème réunion à l'automne : choix entre les actions à mettre en place ou pas => document co-écrit. Choix de 2 critères parmi les 3 proposés (augmentation ou pas des licences, des licences jeunes, du taux de renouvellement) pour définir au moins 7 actions possibles parmi celles proposées (entre 15 et 20).

3ème réunion un an après : bilan sur la base du projet établi en commun. Dotation de 300 à 500€ au club selon les résultats obtenus (résultats, démarches, pbs rencontrés) + MAJ de la fiche club.

Partage d'informations entre le club suivi et les autres clubs via le comité.
Edition d'une affiche en fin d'opération avec les éléments positifs observés.
Échanges autour de cette démarche entre les clubs présents et le comité de Vendée.

1. Informations du Président :

Informations fédérales : précisions sur les mesures sportives autour du « coronavirus ».
Réussir Festyvolley avec retour vers les clubs les mieux représentés (dotation de 200€ sur les AAL « ligue »), avec 3 challenges (le club amenant le plus de jeunes, celui en amenant le plus en % de son nombre de licenciés, le club amenant le plus de non licenciés).

2. Informations du Secrétaire Général:

AG ordinaire et élective du comité 2020 : rappel des dates clés.

Vendredi 26 juin : le comité va lancer un appel aux clubs pour accueillir l'AG.

Notification de la date et du lieu aux GSA 21 jours au moins avant, soit au plus tard le jeudi 4 juin 2020, mais à envoyer en même temps que l'appel à candidatures, soit le 14 mai.

Dépôt des vœux et modifications réglementaires, administratives ou sportives : 6 semaines avant soit avant le 15 mai.

Dépôt des candidatures au moins 21 jours avant l'AG (le vendredi 5 juin au plus tard).

Convocation par le Président avec l'ODJ et les candidatures 14 jours au moins avant, soit au plus tard le jeudi 11 juin 2020.

Il est souhaitable de désigner une commission de contrôle des votes (non exigée par les statuts et le règlement intérieur).

Détermination du nombre de voix des GSA : selon les statuts à la date de l'AG (tableau disponible depuis le site fédéral)

Votes : rappel, 2 procurations maxi !

Prévoir l'élection du second représentant territorial au CD de la ligue.

État des licences :

Document envoyé aux clubs ce jour et joint : 1687 licences au 9 mars 2020 contre 1667 au 9 mars 2019 (+20, mais avec 80 licences événementielles en moins).

Nouvelle hausse de licences encadrants (+26) et dirigeants (+25), liée aux obligations de marqueurs. +2 licences seniors seulement (13 masculines), mais + 18 licences jeunes. Baisse des VPT (-7) et des para-volley (-5).

Compétilib stable (242, soit -3).

RGPD des clubs :

Désigner un responsable dans le club, avec un registre contenant toutes les actions faites en respect du RGPD et consultable par la CNIL sur demande. Prévoir les mentions légales sur les sites internet ou réseaux sociaux. Le comité voit comment simplifier au maximum la démarche pour les clubs.

3. Informations financières

Situation financière : résultat provisoire de - 12000€ à ce jour, mais pas de rentrées significatives car les factures les plus importantes aux clubs ne sont pas parties. 22000€ en trésorerie.

Léger déficit sur les stages pris en charge par le comité.

Demandes de subventions : FDVA2 (2 dossiers déposés : l'un sur le maillage du territoire, l'autre sur le fonctionnement), PSF fédéral/ANS (bilan en cours et campagne 2020 à venir).

Conseil Départemental de Vendée : attribution de 4280€ pour 2019-2020

4. Attentes des clubs concernant les projets 2020-2021:

Sportive :

Seniors :

Propositions transmises par Matthieu GROLLIER, responsable de la sportive :

Challenge : cas des joueurs éliminés de la coupe reversés en challenge, dans une autre équipe du même club.

Proposition majoritaire, que les collectifs soient figés en 2020-21.

Délai de demande de report de match : 21 jours actuellement. Proposition de passer à 15 jours avec réponse avant 8 jours, en cherchant toujours à s'arranger entre les 2 clubs (y compris après les 15 jours).

Challenge de Vendée senior : formule à 3 compliquée => proposition de revenir aux matchs simples.

Coupe de France competlib : 3 équipes ont participé au tournoi départemental à St-Gilles. 2 équipes Ufolep présentes (Riez-Vie et Talmont), une équipe mixte ufolep-FFVolley (La Roche). La Roche qualifiée pour la finale régionale le samedi 4 avril à 19H.

Jeunes :

M15 4x4 : souci avec Fontenay (déplacement le même jour et aux mêmes heures à Aizenay et La Bruffière). Le comité doit se rapprocher de ce club récemment réaffilié.

Coupe de France M11 :

Masculins : OYA/ LRVB/ SEC le 5 avril

Féminines : (1/2 finale) LRVB1/LRVB3, LRVB2/SEC le 28 mars

M17 6x6 : retour sur les réflexions des clubs le 25 février avec la ligue (brassages, proposition de création d'une catégorie M18 remplaçant les M17, plateaux en honneur et matchs simples en élite). Proposition d'intercaler entre les dates des championnats jeunes ligue des compétitions M15F et peut-être M17F, sans mettre en difficulté les championnats ligue.

Championnat 3x3 M11 : il manque un championnat 2x2 balle non bloquée, en plateau plutôt qu'en matchs simples en 3 sets.

Revoir peut-être la dimension des terrains (5x5 au lieu de 6x6) et des championnats de niveau. Varier le type de challenge en 2x2 balle bloquée.

Technique :

Stages jeunes et interdépartementaux :

Règlement : factures envoyées aux familles directement pour février. Quelques soucis, car des familles ont pensé que le fonctionnement antérieur continuait. De plus les clubs n'étaient pas en copie.

Majoritairement les clubs préfèrent l'ancienne formule (envoi des factures aux clubs).

Arbitrage :

T-shirts « arbitres jeunes ou débutants » :

Achat mutualisé par le comité, financé par les clubs. Accord de principe.

5. Questions diverses :

Abordées dans les points précédents.

La séance est levée par le Président à 22H56